

Département de la Drôme

COMMUNE DE SAINT-SORLIN EN VALLOIRE

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°1

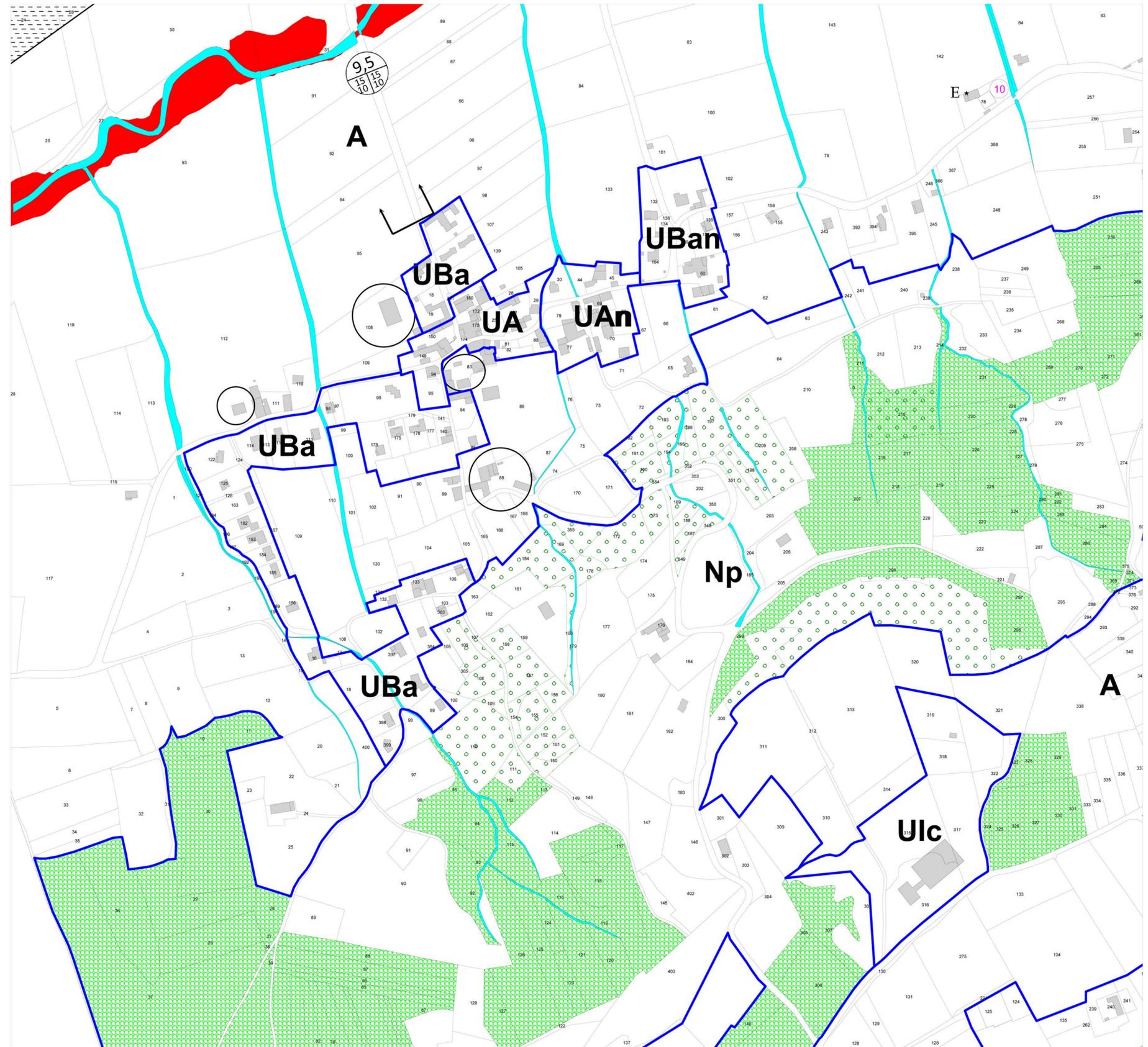
Pièce 4
Planche 4 - Les Epars

Echelle : 1/2500

Vu la délibération du
.....
approuvant la modification
simplifiée n°1 du PLU

Cachet de la mairie et signature

folia FOLIA Urbanisme et Paysage
19 boulevard Denelle
69003 LYON
Urbanisme Tél : 04.72.61.17.83
P a y s a g e site : www.folia-up.com



Légende :

- Limite de zone
- Espace boisé classé
- Exploitation agricole (siège d'exploitation et/ou bâtiments d'exploitation)
- Identification de corridor écologique

Pour l'ensemble du plan de zonage , l'indice "n" indique une zone ou un secteur relevant de l'assainissement individuel

ZONE URBAINE

- UA** Zone urbaine à la morphologie ancienne à vocation mixte
Habitat, artisanat, activités compatibles avec la zone
- UBa** Zone urbaine à vocation mixte du hameau des Epars

ZONE URBAINE A VOCATION D'ACTIVITE

- Uic** Zone réservée aux activités liées à l'usine

ZONE AGRICOLE

- A** Zone agricole

ZONE NATURELLE

- N** Zone naturelle
- Np** Secteur naturel de qualité paysagère

Eléments de paysage et bâtis à préserver

(article L.151-19 du CU)

- ① Elément bâti à préserver
- Elément de paysage à préserver

Changement de destination (article L.151-11 du CU)

- ★A Constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Secteur de risques naturels (R.123-11b) :

ALEA NATUREL

Zone inconstructible sous exception prévue Secteur R1

Marge de recul

- Largeurs de plateforme
- Marge de recul par rapport à l'axe de la route : habitation
- Marge de recul par rapport à l'axe de la route : autres constructions

Limite d'application des marges de recul